

# Championnats de France de Pratique Funboard Slalom et Slalom Wind Foil « BRETS Funboard Tour AFF 2024 » *Avis de Course*

## ORGANISATION

Epreuves officielles de la Fédération Française de Voile, les Championnats de France de Pratique Funboard Slalom et Slalom Wind Foil du « BRETS funboard Tour AFF 2024 » sont organisés par conventions par l'Association Française de Funboard. (AFF)

Elles sont composées de 4 étapes (Marignane, Leucate La Franqui, Ouistréham Colleville-Montgomery, Wimereux).

Dates	Club	Lieu
20 au 22 avril 2024	CN Marignanais	Le Jai - Marignane
17 au 20 mai 2024	Cercle de Voile du Cap Leucate	Leucate – La Franqui
28 au 31 août 2024	OCEAN (Ouistréham, Colleville-Montgomery)	Ouistréham
25 au 27 octobre 2024	Club Nautique de Wimereux	Wimereux

## 1 REGLES – LES EPREUVES SERONT RÉGIES PAR :

- 1.1. Les règles telles que définies dans les **règles de Course à la Voile (RCV) pour le Slalom en windsurf** approuvées par World Sailing applicable depuis le 30 octobre 2019
- 1.2. Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe,
- 1.3. Les règlements fédéraux
- 1.4. Les annexes de l'Association Française de Funboard
- 1.5. En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

## 2 PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de World Sailing (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les windsurfs peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

## 3 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 Sont autorisés à y participer tout licencié (e) FFVoile et tout coureur étranger en règle avec leur autorité nationale, âgés de 15 ans et plus. (né(e) avant 2010). L'âge de référence est celui du compétiteur au 31 décembre de l'année civile en cours (année du championnat).

Les « Championnats de France de pratique et les titres sont ouverts aux coureurs étrangers (décision 6.1.4 du CA FFVoile du 18/11/2006).

Les coureurs admissibles devront s'inscrire et régler les frais d'inscription en ligne en remplissant le formulaire ad hoc disponible sur le site internet du club organisateur de l'étape intéressée. Un surcoût sera appliqué en cas d'inscription tardive. (Quinze jours francs avant la date de la 1<sup>ère</sup> journée de course pour chacune des étapes).

- 3.2** Les concurrents résidant en France doivent présenter au moment de la confirmation d'inscription : - Leur licence « Compétition » FFVoile valide, avec le certificat médical dématérialisé ou sous forme papier, accompagnée le cas échéant d'une autorisation parentale pour les mineurs  
- L'autorisation de port de publicité valable pour la saison 2024  
- La justification d'une adhésion à l'AFF 2024 valable pour l'étape de l'inscription  
Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing et d'une assurance en responsabilité civile comme stipulée à l'article 14. Ils devront en outre avoir adhéré préalablement à l'AFF pour la saison 2024.
- 3.3** Les concurrents pourront s'inscrire au championnat de France slalom et/ou au championnat de France Slalom Windfoil. Un seul droit d'inscription est requis en cas d'inscriptions aux deux épreuves.

#### 4. DROITS A PAYER

Les droits requis pour les étapes de 3 jours sont de 50,00 €. Ils seront majorés à 100,00 euros si l'inscription est effectuée dans les 15 jours qui précèdent la date du 1<sup>er</sup> jour de course de chacune des étapes.  
Les droits requis pour les étapes de 4 jours sont de 60,00 €. Ils seront majorés à 120,00 euros si l'inscription est effectuée dans les 15 jours qui précèdent la date du 1<sup>er</sup> jour de course de chacune des étapes.

#### 5. PROGRAMME

##### 5.1. Confirmation d'inscription :

<b>Dates</b>	<b>Club ou site</b>	<b>Heures</b>
20 avril 2024	Plage du Jaï CN Marignanais	09H00 – 11H00
17 mai 2024	La Franqui Avenue de la Méditerranée	09H00 – 11H00
28 août 2024	OCEAN Espace Glisse 13 Boulevard Commando n°4	09H00 – 11H00
25 octobre 2024	CN Wimereux 02, Bd Alfred Thiriez	09H00 – 11H00

##### 5.2. Jours de course. Ils seront définis au moment du briefing coureurs qui aura lieu :

<b>Dates</b>	<b>Club ou site</b>	<b>Heures</b>
20 avril 2024	Plage du Jaï CN Marignanais	11H30
17 mai 2024	La Franqui Avenue de la Méditerranée	11H30
28 août 2024	OCEAN Espace Glisse 13 Boulevard Commando n°4	11H30
25 octobre 2024	CN Wimereux 02, Bd Alfred Thiriez	11H30

**5.3.** L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course sera précisée au moment du briefing. Le choix du support retenu sera précisé à ce moment.

**5.4.** Les jours suivants, le programme sera défini la veille. Le choix du support retenu sera précisé au moment du premier briefing de la journée en fonction des conditions (Cf.§ 6 Déroulement des courses)

#### 6. DEROULEMENT DES COURSES

##### 6.1 Le choix du support sera pris en fonction :

- 6.1.1 - du contexte, (conditions de vent, état du plan d'eau, sécurité des coureurs, prévisions météo...)  
6.1.1.1 - Vent léger à soutenu : plage de vent allant approximativement de 8 à 20 nœuds (plus possible...) = Priorité au windfoil.

6.1.1.2 - Vent soutenu à fort : A partir de 18 nœuds moyens jusqu'à « conditions acceptables » et sans descendre de manière durable en dessous de 15 nœuds = Priorité au slalom « ailerons »

**6.2** Choix du support par demi-journée pour éviter le zapping de matériel et optimiser la gestion du temps (en tenant compte du contexte et des prévisions). **6.3** Pas de jauge (Slalom et Wind Foil) **6.4** Type de parcours : o Slalom classique pour le slalom « ailerons » et Slalom Wind Foil.

*Suivant le nombre d'inscrits, les courses pourront se courir en 1 ou plusieurs poules. Pour chaque épreuve, la répartition des poules sera réalisée conformément à l'addendum 2 des règles de Course à la Voile (RCV) pour le Slalom en windsurf et à l'article 4 des annexes AFF. Le nombre de ces poules (2, 4 ou 8 poules) sera défini avant chaque course.*

## **7. MATERIEL, JAUGE**

Matériel libre. Foils non autorisés pour le championnat de France Funboard Slalom (ailerons).

## **8. INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course et les annexes seront disponibles sur demande à la confirmation des inscriptions de chaque étape.

## **9. FORMAT DE COURSE**

Les parcours pourront être de formes différentes. (Cf § 6.4)

## **10. SYSTEME DE PENALITE**

Application de la règle 44 des RCV pour le slalom en windsurf

## **11. CLASSEMENTS**

### **11.1 Classements par étape**

Pour chacun des supports (Slalom ailerons, Slalom Wind Foil), 1 seule course doit être validée pour intégrer le classement de l'étape dans le classement annuel.

*Avertissement !*

*Conformément aux dispositions particulières applicables au championnat de France de Pratique Funboard Slalom et au championnat de France de Pratique Slalom Wind Foil reprises dans les annexes AFF, il faut que les finales « perdants » et finales « gagnants » aient été validées. Ceci modifie l'annexe A A2.1 des RCV pour le slalom en windsurf.*

*Toutefois, une deuxième course ne pourra commencer qu'après validation de la totalité du tableau de la première course. (Finales gagnants, perdants, poules de classement et consolante)*

### **11.2 Classements annuels**

Pour chacun des supports, les classements annuels du championnat de France de Pratique Funboard Slalom et du championnat de France de Pratique Slalom Wind Foil seront calculés conformément aux annexes AFF en prenant en compte :

- le résultat de l'ensemble des étapes validées, avec le retrait du plus mauvais résultat, si l'ensemble des étapes a été validé,
- le résultat de l'ensemble des étapes validées sans retrait du plus mauvais résultat, si une ou plusieurs étapes ne sont pas validées.

L'annexe A - A8 des RCV pour le slalom en windsurf s'appliquera pour le départage des ex aequo.

### **11.3 Challenges nationaux « Masters »**

Les classements des « challenges nationaux masters » seront établis pour chacun des supports par extraction des classements généraux sans recalcul des points. Sont concernés, les coureurs nés avant 1988. Ces classements seront réalisés pour chaque étape.

Les classements généraux annuels seront calculés par extraction du classement général « Overall » définitif du championnat de France de pratique funboard slalom et du championnat de France de pratique slalom windfoil. Pour chacun des supports, les coureurs qui auront comptabilisés le plus petit nombre de points seront déclarés « Vainqueur du challenge national Masters 2024 ». Les règles définies pour le championnat de France de pratique Funboard slalom et pour le championnat de France de pratique slalom windfoil seront applicables dans leur ensemble y compris pour l'attribution des trophées du podium annuel. Un coureur absent à la finale ne pourra être classé dans les 3 premiers « Masters ». **Il n'y a pas de titres de champion France Funboard Slalom et de champion de France Slalom Wind Foil master.**

### **11.4 Valorisations « U17 » , « U21 »**

Des valorisations « U17 » et « U21 » seront établis pour chacun des supports par extraction des classements généraux sans recalcul des points. Ces classements seront réalisés pour chaque étape. Les

classements généraux annuels U17, U21 seront réalisés par extraction du classement général « Overall » définitif du championnat de France de pratique funboard et du championnat de France de pratique slalom windfoil. Pour chacun des supports, les coureurs qui auront comptabilisés le plus petit nombre de points seront éligibles aux podiums « U17 » et « U21 ». Les règles définies pour le championnat de France de pratique Funboard slalom et pour le championnat de France de pratique slalom windfoil seront applicables dans leur ensemble y compris pour l'attribution des valorisations des podiums annuels. Un coureur absent à la finale ne pourra être classé dans les 3 premiers.

**Il n'y a pas de titre de champion France Funboard Slalom et de titre de champion France Slalom Wind Foil U17, U21.**

## 12 TITRES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE PRATIQUE

**12.1** Il sera délivré un titre masculin et un titre féminin de Champion(ne) de France de Pratique Funboard Slalom et un titre masculin et un titre féminin de Champion(ne) de France de Pratique Slalom Wind Foil . Les titres de champion(ne) de France, vice-champion(ne) et de 3<sup>èmes</sup>, seront délivrés aux trois premiers coureurs dans l'ordre du classement général réalisé à la fin de l'ensemble des étapes.

Le vainqueur sera le coureur qui aura obtenu le plus petit nombre de points à ce classement général, en application de l'article 11 § 11.2.

**12.2** Pour être éligible aux podiums des championnats de France de Pratique Slalom, la participation à la dernière étape est obligatoire. La dernière étape n'est pas « discardable » en cas d'absence à celle-ci.

**12.3** Pour décerner un titre, deux étapes au moins ou une étape au cours de laquelle trois courses auront été courues doivent avoir été validées.

**12.4** Pour valider le titre féminin, un minimum de 12 coureurs admissibles doit être classé au classement général. Pour valider le titre masculin, un minimum de 30 coureurs admissibles doit être classé au classement général.

**12.5** Si un ou plusieurs titres ne sont pas validés, les podiums seront valorisés au travers d'un Critérium National grade 4.

**12.6 Il n'y a pas de titres (U17, U21, Masters) décernés par extractions.**

## 13. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un windsurf ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communication radio qui ne soient pas recevables par tous les windsurfs. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

## 14. PRIX

Sur chaque étape, les prix seront distribués comme suit :

- Podiums (Slalom « ailerons » et Slalom Wind Foil) de l'étape femmes et hommes.

**A la discrétion du club organisateur**

- Podiums des challenges nationaux Funboard Slalom et Slalom Wind Foil masters (femmes, hommes) - Podiums des valorisations Funboard Slalom et Slalom Wind Foil U17.et U21 (filles, garçons) Au terme des championnats, conformément à l'article 11 :

- Podiums des championnats de France de Pratique Funboard Slalom et de Pratique Slalom Wind Foil

- Podiums des challenges nationaux Funboard Slalom et Slalom Wind Foil masters (femmes, hommes) - Podiums des valorisations Funboard Slalom et Slalom Wind Foil U17.et U21 (filles, garçons)

## 15. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. (Règle 4, des RCV Slalom en windsurf). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

## 16. SECURITE

Pour le slalom windfoil, les équipements suivants sont obligatoires à tout moment en course :

- Les combinaisons iso thermiques jambes longues tout le temps,

- Le port du casque conforme,

- Le gilet de protection et d'aide à la flottabilité 50N conforme ou une veste de protection conforme. Pour la pratique Funboard Slalom le gilet et/ou le casque pourront être imposés par le comité de course (pavillon « Y »). Un système d'émargements pourra être mis en place au départ et à l'arrivée.

**17. PREVENTION DES VIOLENCES ET INCIVILITES** La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

## 18. DROIT A L'IMAGE ET A L'APPARENCE

**18.1** En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'Autorité Organisatrice, l'AFF, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

**18.2 Utilisation des données personnelles des participants :** En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent l'AFF, la FFVoile et leurs sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de l'AFF, de la FFVoile et leurs sponsors. L'AFF, la FFVoile en particulier, mais également leurs sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à l'AFF, à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant [dpo@ffvoile.fr](mailto:dpo@ffvoile.fr) ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile, [info@aff.net](mailto:info@aff.net) ou par courrier au siège de l'Association Française de Funboard, en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

## 19. EVACUATION DES DETRITUS

Les coureurs ne doivent pas jeter de détrituts dans l'eau. Les détrituts peuvent être déposés à bord des bateaux officiels.

Le « BRETS funboard tour AFF » est estampillé « régate propre » et respecte les engagements écoresponsables de la FFVoile.

Des poubelles seront en nombre suffisant sur le parking pour que les concurrents puissent jeter leurs détrituts.

## 20. ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre de la planche, la mauvaise navigation d'autres planches, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

## 21. ENVIRONNEMENT et MILIEU

### **Avertissement et sensibilisation plantes aquatiques plans d'eau intérieurs**

De plus en plus de plantes exotiques aquatiques sont transportées. Une fois installées dans nos milieux aquatiques, leur prolifération engendre des impacts sur nos pratiques, sur la biodiversité et sur la santé, n'y participez pas !

1. Vérifiez : Inspectez d'abord votre embarcation en prêtant une attention particulière à toutes les zones où des plantes aquatiques et des organismes vivants pourraient être présents (puit de quille, dérive, foil, aileron, safran, remorque, vide-vite, ancre de mouillage, etc...).

Inspectez également vos effets personnels. Des fragments de plantes peuvent survivre jusqu'à trois semaines dans un pli de pantalon de ciré.

Vérifiez également votre remorque qui peut remonter beaucoup de végétations aquatiques

2. Nettoyez : Nettoyez si possible vos équipements à l'eau chaude, votre embarcation et votre remorque en utilisant un nettoyeur haute pression.

Séchez : Le séchage de l'embarcation et de l'équipement permet de terminer le processus de décontamination

## 22. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

## 23. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ASSOCIATION

FRANCAISE DE FUNBOARD – AFF

07, Rue de la niche aux merles

35590 LA CHAPELLE THOUARAUULT  
Site Web : [www.aff.net](http://www.aff.net) Email : [info@aff.net](mailto:info@aff.net)

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE  
Commission Technique Windsurf,  
17 rue Henri Bocquillon - 75015 PARIS.  
Tél. : 01 40 60 37 00. - FAX : 01 40 60 37 37  
Site Web : [www.ffvoile.org](http://www.ffvoile.org) Email : [didier.flamme@ffvoile.fr](mailto:didier.flamme@ffvoile.fr)